



## AVIS PUBLIC

---

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé, en date du 2 mai 2022, à l'adoption des règlements suivants :

- règlement n° 307-2022 intitulé *Règlement établissant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Lavaltrie;*
- règlement n° 308-2022 intitulé *Règlement établissant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Lavaltrie.*

Toute personne désirant obtenir une copie de ces règlements ou les consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : [greffe@ville.lavaltrie.qc.ca](mailto:greffe@ville.lavaltrie.qc.ca)

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 3 mai 2022.

---

Marie-Josée Charron, greffière